

Livre Blanc

Concertation autour du Bassin versant de la Tortue, Rigole du Roi et Pont des Planques

22/04/2025 au 10/07/2025



Sommaire

P.3 - Contexte

- P.3 - Reconquête écologique des cours d'eau
- P.3 - Pourquoi un projet d'aménagement du bassin versant de la Tortue, Rigole du Roi et Pont des Planques ?
- P.3 - Le périmètre du projet

P.5 - L'expertise d'usage

- P.5 - La concertation, pour quoi faire ?
- P.5 - Les objectifs de la concertation
- P.5 - La méthode
- P.6 - Le calendrier de la concertation
- P.7 - Les sujets de la concertation
- P.7 - Le panel citoyen
- P.8 - La communication mise en place avec le panel

P.9 - Synthèse des contributions

- P.9 - Où retrouvez les comptes-rendus de chaque instances ?
- P.9 - Le Diagnostic d'usages actuels du Bassin Versant
- P.11 - Le scénario prospectifs commun
- P.13 - Les propositions d'usages
- P.14 - Légende détaillée
- P.17 - Zooms sur la cartographie

P.19 - Photographies des ateliers

P.20 - Suite du projet

P.21 - Lexique

Contexte

La reconquête écologique des cours d'eau

Dans le cadre de sa mission de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (**GEMAPI**), la Métropole Européenne de Lille (MEL) a engagé un projet ambitieux visant à reconquérir le bassin versant de la Tortue. Ce territoire, situé au sud de la MEL et englobant **17 communes**, est marqué par des enjeux écologiques et sociaux complexes. Le projet s'inscrit dans une logique de **renaturation forte**, répondant à plusieurs objectifs : **améliorer la qualité écologique des cours d'eau, maîtriser les risques d'inondation, et enrichir le cadre de vie des habitants** en valorisant les usages et aménités autour de ces espaces naturels.

La MEL a souhaité recueillir l'avis des citoyens pour imaginer les usages des bords des cours d'eau du bassin versant de la Tortue et de ses affluents (déplacements, aménagements des paysages, loisirs, etc.).

Pourquoi un projet d'aménagement du bassin versant de la Tortue, Rigole du Roi et Pont des Planques ?

La MEL a pour objectif d'**améliorer les conditions écologiques des cours d'eau**, au bénéfice de :

- La **biodiversité** locale et aquatique.
- L'atténuation des effets des **changements climatiques**, en maîtrisant les inondations et en réduisant les impacts des phénomènes de sécheresses.

Au-delà de ces interventions sur le cœur même des rivières, ces aménagements sont au service du **développement du cadre de vie et de l'attractivité territoriale**.

Le périmètre du projet

Le bassin versant de la Tortue s'étend sur 17 communes de la MEL. La rivière prend naissance à Wavrin, issue du dédoublement de la Rigole du Nord, qui provient de Bauvin et de Billy-Berclau (hors MEL). Elle traverse ensuite Santes, où elle reçoit les eaux du Courant du Pont des Planques, puis continue vers Haubourdin avant de se jeter dans la Deûle par une station de relevage des eaux.

Cartographie du périmètre de la concertation



L'expertise d'usage

La concertation, pour quoi faire ?

La concertation, au cœur de cette démarche, vise à **intégrer l'expertise citoyenne dans la définition des usages futurs et des aménagements possibles sur le bassin versant**. L'accent est mis sur une participation **inclusive et structurée**, afin de recueillir les aspirations locales. Il s'agit, en particulier, de **mettre en lumière les usages actuels et souhaités** des habitants tout en répondant aux contraintes spécifiques d'un territoire sensible. Ce dernier est en effet situé à proximité de lieux stratégiques pour la ressource en eau, nécessitant une vigilance particulière face aux risques de pollution.

Le processus participatif se veut complémentaire aux études techniques menées par les prestataires spécialisés (Artelia, Diagobat et Rhizome&Horizon), qui réalisent des diagnostics hydrologiques et environnementaux.

Cette collaboration technique et citoyenne permet d'allier expertise scientifique et intelligence collective, pour aboutir à des propositions d'aménagement cohérentes avec les enjeux écologiques et sociaux locaux.

Les objectifs de la concertation

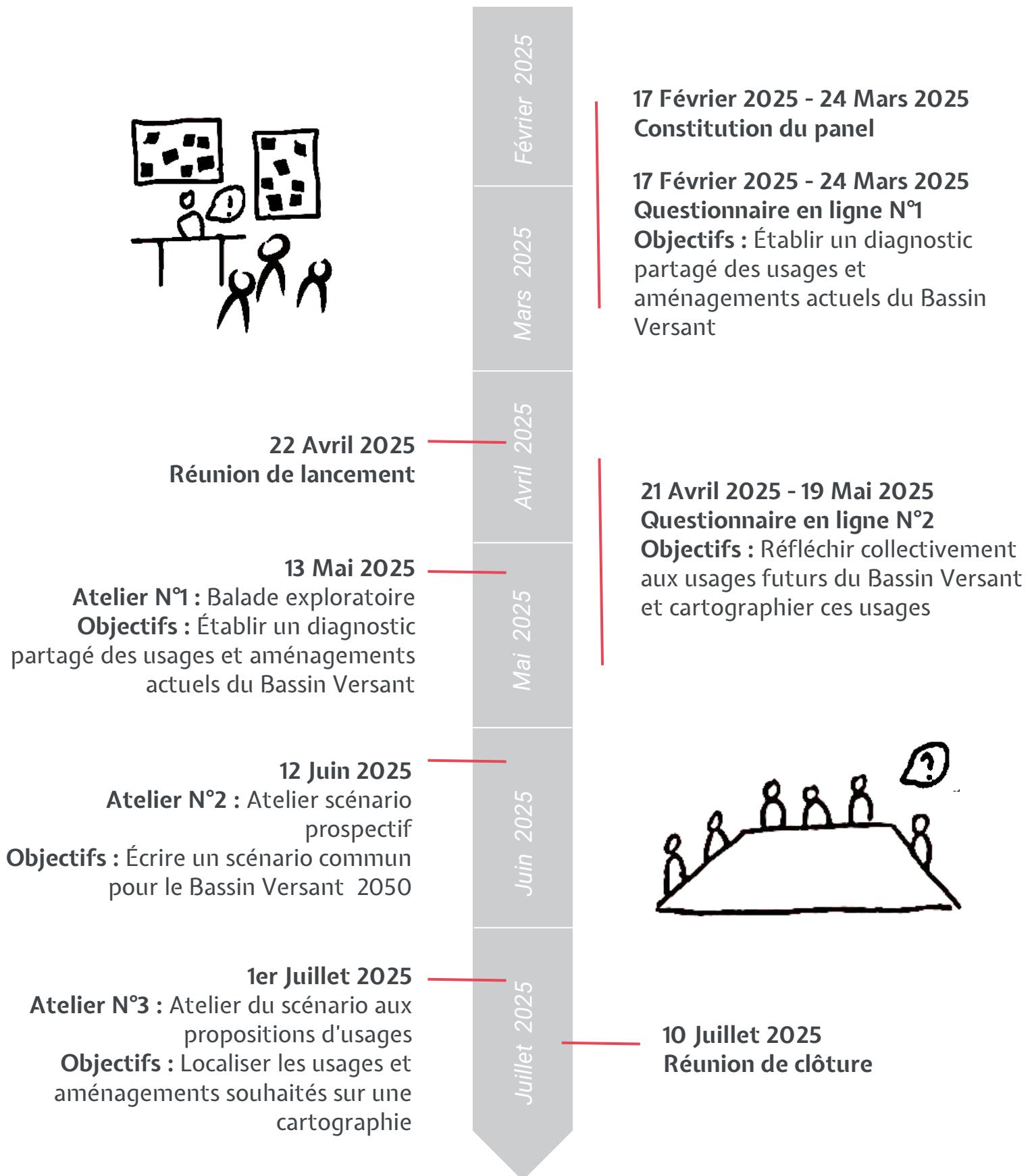
- Recenser et analyser les usages actuels et souhaits autour du Bassin Versant.
- Co-construire des scénarios d'usages futurs adaptés au contexte écologique et social.
- Favoriser l'appropriation locale et l'acceptabilité du projet en impliquant activement les citoyens et parties prenantes.
- Garantir une concertation inclusive, prenant en compte la diversité des usagers (habitants, associations, experts, etc.).

La méthode

- 1 panel citoyen
- 3 ateliers panel
- 2 questionnaires en ligne grand public



Le calendrier de la concertation



Les sujets de la concertation

Les usages humains actuels et futurs du bassin versant de la Tortue, Rigole du Roi et Pont des Planques pour les citoyens et usagers.

Cette concertation est exclusivement dédiée aux usages des habitants. Les aspects techniques et les caractéristiques du territoire seront, quant à eux, étudiés en parallèle par un bureau d'études spécialisé, en lien avec les experts de la MEL et les Comités techniques et de pilotage du projet.

Le panel citoyen

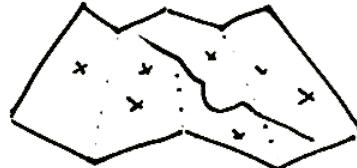
Un panel citoyen a été constitué. Les membres du panel étaient invités à chacun des 3 ateliers et aux réunions de lancement et de clôture. L'inscription au panel s'est faite en ligne, sur le site de la participation de la MEL. Une campagne de communication sur l'ensemble du Bassin Versant a été menée afin de rendre visible la concertation et d'inciter les habitants, visiteurs et usagers à participer.

Les deux questionnaires en lignes étaient accessibles à tous, inscrits ou non au panel.

21 personnes étaient inscrites au panel (14 hommes et 7 femmes), les membres du panel ont des profils variés : membres d'associations locales, riverains, curieux, promeneurs, cyclistes. Ils ont mobilisé leurs expertises d'usages spécifiques tout au long du processus de concertation.

Les participants sont originaires de :

- Santes
- Sequedin
- Loos
- Wavrin
- Don
- Sainghin-en-Weppes
- Annoeullin
- Haubourdin



Toutes les communes du bassin versant ne sont pas représentées au sein du panel, qui ne prétend donc pas refléter fidèlement l'ensemble de la population du territoire. Par conséquent, certaines propositions formulées dans ce Livre Blanc sont plus détaillées pour certaines communes que pour d'autres. Conscients de cette limite, les membres du panel ont néanmoins exprimé le souhait que les pistes évoquées puissent être étudiées et, autant que possible, adaptées et déployées à l'échelle de l'ensemble du bassin versant.

La communication mise en place avec le panel

Un **email régulier** était envoyé au panel. Il permettait notamment :

- D'informer sur les dates des ateliers et les informations d'accessibilité des lieux
- De communiquer autour des comptes-rendus

En plus des mails de rappel, un **appel téléphonique** était réalisé 48h avant chaque atelier afin de s'assurer que chaque participant avait bien en tête la date de l'atelier et pour répondre aux éventuelles questions.



Synthèse des contributions

Où retrouver les comptes-rendus de chaque instances ?

- [Compte-rendu Réunion de Lancement](#)
- [Compte-rendu Questionnaire en ligne N°1](#)
- [Compte-rendu Atelier Panel N°1 : Balade exploratoire](#)
- [Compte-rendu Questionnaire en ligne N°2](#)
- [Compte-rendu Atelier Panel N°2 : Atelier scénario prospectif](#)
- [Compte-rendu Atelier Panel N°3 : Atelier du scénario aux propositions d'usages](#)
- Compte-rendu de la Réunion de Clôture

Le Diagnostic d'usages actuels du Bassin Versant

- **Un espace calme et vivant à préserver et protéger**

L'ensemble des membres du panel s'accorde à dire que le bassin versant est un espace vivant, riche en biodiversité, accueillant une grande variété d'espèces végétales et animales. Cet environnement majoritairement vert est perçu comme un lieu de détente et de loisirs, propice aux balades en famille, à la course à pied ou aux promenades avec des animaux de compagnie.

Conscients de la nécessité de préserver ce cadre naturel, les participants soulignent l'importance de la pédagogie pour sensibiliser les usagers à sa fragilité. Parmi les suggestions formulées : la création de pentes naturelles pour orienter les circulations en douceur, ou encore le recours à une gestion différenciée des espaces pour favoriser la biodiversité.

Tous expriment également un attachement fort à la quiétude des lieux, et appellent à en préserver le calme.

- **Privilégier des espaces de repos**

Le groupe s'est accordé sur la nécessité de développer davantage d'espaces de repos au sein du Bassin Versant. Ces aménagements pourraient inclure des bancs, des aires de pique-nique ou d'autres types d'espaces propices à la pause et à la convivialité, équipés de points de collecte de déchets afin de préserver la propreté des sites.

Néanmoins, certains participants précisent que ces espaces de repos ne doivent pas porter préjudice à la faune et à la flore présente sur le territoire.

- **Un accent à mettre sur la signalétique**

Plusieurs participants ont souligné le manque de signalétique, à la fois pour faciliter l'orientation sur le site et pour sensibiliser les usagers à l'histoire et à la préservation du lieu. Toutefois, un membre a tenu à rappeler l'importance de préserver l'authenticité du Bassin Versant, en évitant une sur-signalisation qui pourrait le faire ressembler à un parc d'attractions entièrement balisé.

- **Des usages de loisirs**

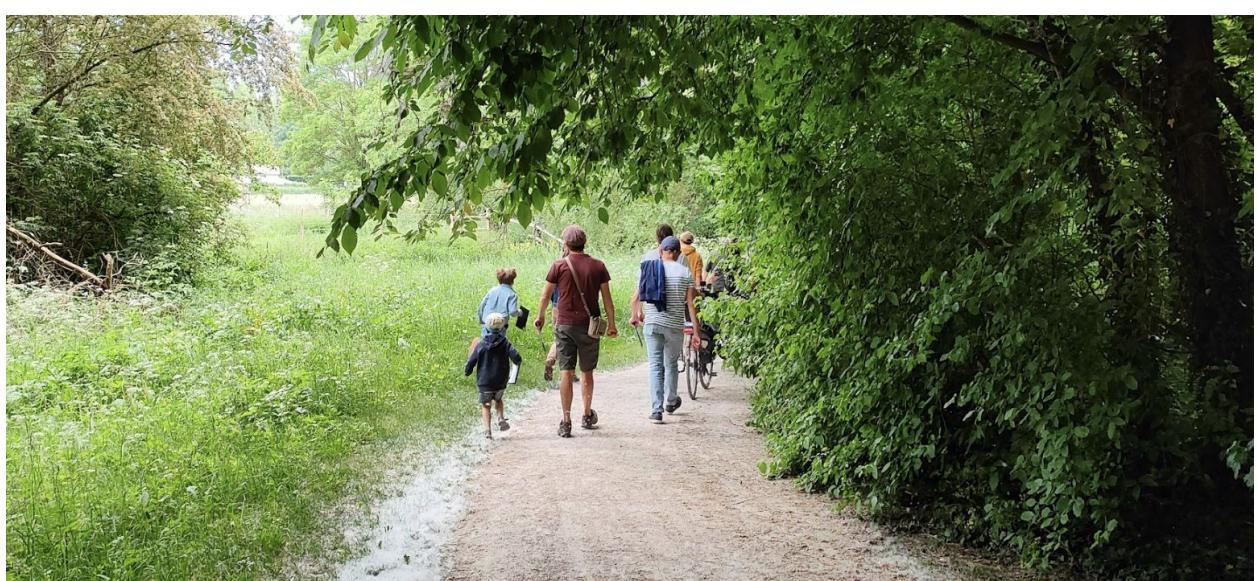
Au cours de la balade les mêmes usages et usagers sont continuallement cités : familles, promeneurs, chiens, joggeurs, cyclistes, pêcheurs. Ce sont des usagers qui utilisent cet espace pour des activités de loisirs : repos, sport, promenade. Aucune autre activité n'a été citée.

- **Favoriser l'accessibilité pour l'ensemble des modes doux**

Les participants signalent certaines difficultés à circuler sur le bassin versant avec des vélos aux dimensions non standards (vélos familiaux, rallongés, cargos, etc.). Les aménagements installés pour limiter l'accès aux véhicules motorisés, notamment les deux-roues, peuvent parfois constituer un frein à leur passage. Ils expriment le souhait de pouvoir se déplacer librement sur l'ensemble du territoire, tout en conservant la fonction régulatrice de ces dispositifs. Ce sujet, qui appelle à un équilibre entre accessibilité et maîtrise des usages motorisés, invite à concevoir des aménagements adaptés à la diversité croissante des formes de mobilité active.

- **La place des cours d'eau sur le Bassin Versant**

Certains déplorent que le cours d'eau ne soit pas visible en certains endroits. Les panneaux pédagogiques pourraient aider à se rendre compte de la présence des cours d'eau, même en période sèche. La mise en valeur de l'eau est un élément qui est souvent ressorti durant la balade.



Photographie des participants pendant la Balade exploratoire
© MEL

Le scénario prospectif commun

- **Le scénario commun co-écrit par les membres du panel**

Le Bassin Versant de la Tortue, du Pont des Planques et de la Rigole du Roi est un **territoire singulier**, où le réseau de rivières est né historiquement des besoins d'assainir la zone marécageuse au profit de l'essor agricole et urbain. Ce réseau mêle canaux artificiels, rigoles, méandres, zones humides et tronçons busés, formant une **trame hydraulique atypique, alternant entre nature et aménagement**.

Au fil du temps, le bassin versant est devenu un **territoire de nature habité et partagé, où la biodiversité et le patrimoine de l'eau sont activement protégés et valorisés**. Des zones sanctuarisées côtoient des aménagements doux, accessibles à tous, sans impacter les milieux sensibles : canaux, captages, infiltrations, zones humides, tourbières, trinquis, méandres...



Le bassin versant se raconte à travers des **parcours pédagogiques et ludiques**, ponctués de panneaux à double niveau de lecture adaptés à tous les âges. Ces **itinéraires dévoilent les richesses écologiques et historiques du territoire** tout en renforçant le lien affectif entre habitants et bassin versant (circuit patrimoine bâti, circuit patrimoine historique de l'eau et de sa gestion, circuit de ventes à la ferme, etc.).

Des **espaces de rencontre et de loisirs**, animés par une programmation culturelle en lien avec les cours d'eau, viennent renforcer l'identité du bassin versant comme lieu de vie. Ces événements peuvent prendre plusieurs formes : marchés artisanaux ou locaux, guinguettes, spectacles vivants etc.



Les acteurs du territoire se mobilisent régulièrement pour échanger pour la préservation de ce bien commun et de l'eau, dans ce territoire des gardiennes de l'eau.

- **Illustrations du scénario commun**

Le Bassin Versant est un territoire de nature habité et partagé, où la biodiversité et le patrimoine de l'eau sont activement protégés et valorisés.



Le Bassin Versant est ponctué d'espaces de rencontres et de loisirs.



Le Bassin Versant se raconte à travers des parcours pédagogiques et ludiques. Ces itinéraires dévoilent les richesses écologiques et historiques du territoire.



Les acteurs du territoire se mobilisent régulièrement.



Dessin © EU&C

Les propositions d'usages



Légende détaillée

Au fil des échanges menés lors de la concertation, un point clé s'est rapidement imposé : le territoire étudié souffre d'un manque d'identité propre, ce qui complique sa compréhension et limite l'appropriation par les usagers, ainsi que sa protection. Cette question de l'identité constitue donc un enjeu transversal, sous-jacent à l'ensemble des éléments présentés.

Les usages et aménagements cartographiés :

⇒ Périmètre et réseau hydrographique :

- **Les cours d'eau non-domaniaux** : Ce sont l'ensemble des cours d'eau qui sont présents sur le Bassin Versant. Certains sont très visibles dans le paysage, d'autres forment des fossés, d'autres encore sont sous-terre.
- **Canal** : Il s'agit du canal de la Deûle.
- **Périmètre de la concertation** : Le périmètre de la concertation est celui du Bassin Versant de la Tortue, du Pont des Planques et de la Rigole du Roi.

⇒ Accessibilité en mobilités douces et corridors écologiques

- **Parcours pour mobilités douces et corridors écologiques** : Un axe principal de mobilité douce longe le canal de la Deûle, véritable colonne vertébrale du territoire. Il se connecte à de nombreuses boucles secondaires qui desservent les cours d'eau et l'intérieur des terres. Ces cheminements sont conçus à la fois pour les mobilités humaines (marche, vélo) et comme corridors écologiques favorisant les déplacements de la faune et le développement de la flore.
- **RéPLICABILITÉ DES PARCOURS MOBILITÉS DOUCES ET CORRIDORS ÉCOLOGIQUES À DÉVELOPPER** : Des réflexions sont à mener pour la création de cheminements pertinents à l'échelle du bassin versant et non proposé par le panel pour assurer une homogénéité et accessibilité à l'échelle du territoire. Les flèches en pointillées représentent la poursuite de cette réflexion.
- **ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE** : Certains aménagements permettent déjà l'accessibilité à tous, comme les pontons en bois du parc de la Gîte. L'objectif est de garantir des itinéraires inclusifs (personnes à mobilité réduite, poussettes, etc.), tout en respectant les milieux naturels traversés.

⇒ Espaces à valoriser et à protéger

- **Sanctuarisation** : Les zones de sanctuarisation sont des zones à privilégier pour préserver la faune et la flore. Ces zones ne sont pas accessibles ou en accès limité aux humains. Celles identifiées par le panel sont les suivantes :
 - Marais de Santes et de Wavrin
 - Ancien méandre d'Allennes

- Île de la gare d'eau, gare à bateaux (Bauvin)
 - Bois de la Gîte
 - Une partie du parc de la Deûle, derrière le relais Nature de Santes
 - Les anciens méandres entre Don et Bauvin
 - Parc de la Gîte
 - Triangle ferroviaire entre Haubourdin et Santes
 - Constellation de petits parcs préservés sur l'ensemble du Bassin Versant.
- **Requalification** : D'autres secteurs méritent une revalorisation paysagère ou écologique :
 - Île de Don
 - Bois de l'évêché au cœur d'Haubourdin
 - La Vis qui permet à la Tortue de rejoindre la Deûle, cet espace est emblématique pour comprendre le fonctionnement du bassin
 - **Trinquis** : Les trinquis sont des éléments historiques et caractéristiques du paysage du Bassin Versant. Il s'agit de fossés, encore visibles dans la paysage aujourd'hui, qui permettent de gérer l'eau des marais. Ils sont à préserver et mettre en valeur.

⇒ Usages récréatifs et pédagogiques

- **Observatoires** : Des observatoires existent déjà sur le territoire, mais leur développement est essentiel pour renforcer la sensibilisation à l'environnement. Ces équipements constituent des outils pédagogiques efficaces pour mieux comprendre et protéger les milieux naturels. De nouveaux points d'observation pourraient être installés :
 - Au niveau du Relais Nature de Santes, site facilement accessible et déjà protégé.
 - Dans les anciens méandres entre Don et Bauvin, le long du canal au-dessus de l'ancienne blanchisserie
 - Les étangs de la Louvière à Don
- **Parcours découvertes** : Pour valoriser le territoire, les participants proposent la création de parcours découvertes thématiques. Ces itinéraires seront fléchés et ponctués de panneaux pédagogiques expliquant l'histoire du lieu, des bâtiments des cours d'eau, détaillant la faune et la flore. Les participants ont pris l'exemple du parcours "vente à la ferme". Pour mettre en valeur les productions locale et le manger sain et local.

Mais ils ont aussi proposé (parcours non cartographiés sur la carte) :

- Valorisation du patrimoine historique bâti : le Château d'Annoeullin, les blanchisseries, les fermes, etc.
- Valorisation de la culture des marais et de l'eau et de la pâture en zone humide : il s'agit de trouver des traces à montrer dans le paysage : trinquis, pâturages, tourbières, méandres, etc.
- Valorisation des activités industrielles liées à l'histoire du bassin versant.

- **Événementiel** : Les animations ponctuelles ou saisonnières permettent d'amener les riverains au centre de lieux méconnus, afin de leur montrer les potentialités du site. Les sites proposés par le panel sont :
 - Friche Lever
 - Les Ansereuilles (sur les bords de la Deûle)
 - La salle des fêtes de Wavrin
 - Île au Saules
 - Ancienne ferme Desmadrilles
 - Le Relais Nature de Santes
 - Au niveau du bois de la Gîte

Ces endroits ont été choisis pour leur accessibilité et compatibilité avec une fréquentation modérée.

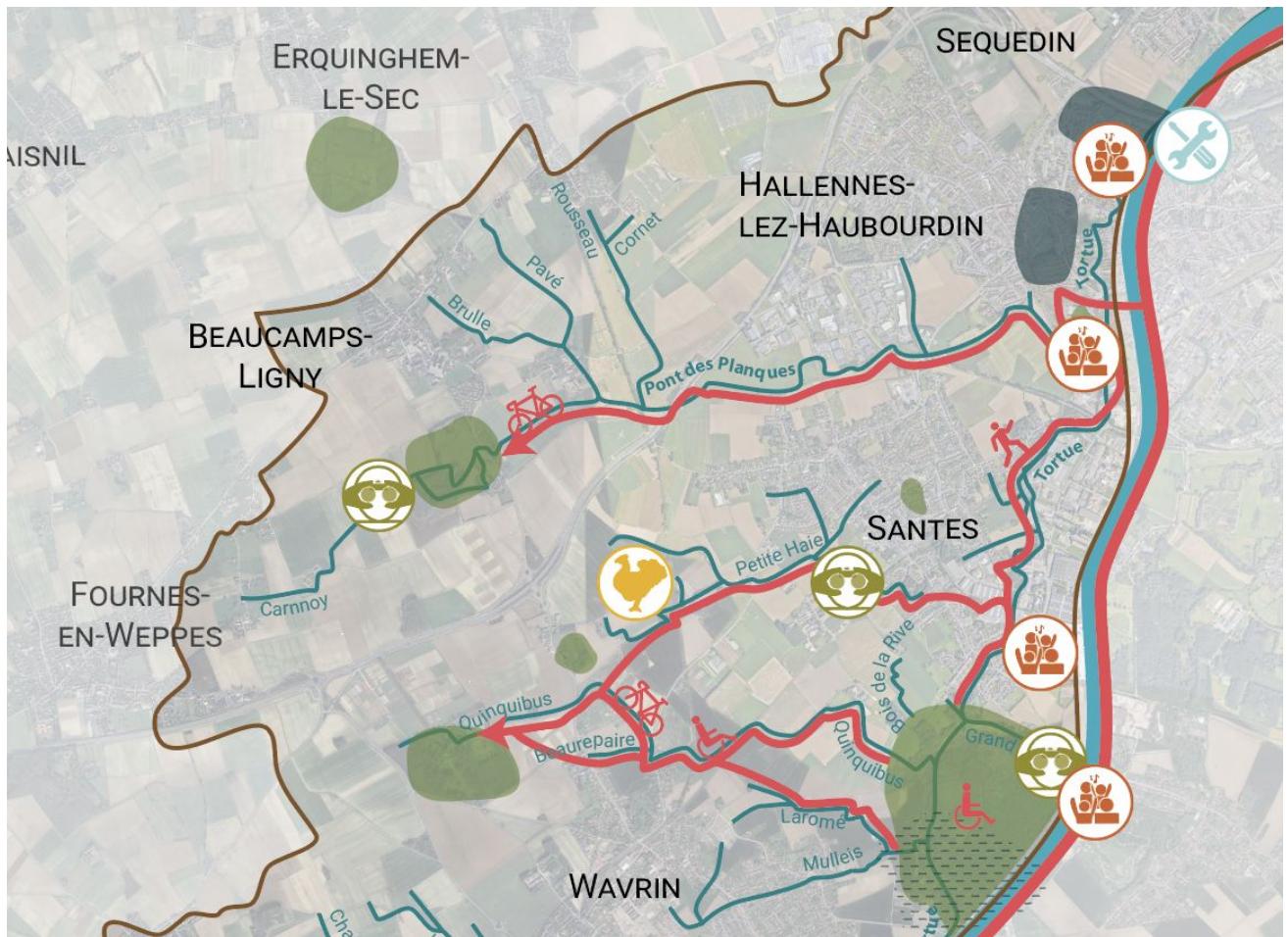
- **Circuit des savoirs de l'eau** : Même en l'absence de station d'épuration sur le territoire, il est apparu essentiel de faire connaître :
 - Les processus du petit cycle de l'eau (assainissement et eau potable) ;
 - Les solutions durables pour la gestion des eaux pluviales, comme les jardins de pluie ou la déconnexion des toitures.

Des supports pédagogiques ou circuits techniques pourraient ainsi être imaginés pour sensibiliser les usagers à ces enjeux.

Les usages non cartographiés

- Sensibilisation des enfants (interventions des associations dans les écoles, centres de loisirs)
- Valoriser le Bassin Versant en réalisant des circuits thématiques
 - Valorisation du patrimoine historique bâti
 - Valorisation de la culture des marais et de l'eau et de la pâture en zone humide
 - Valorisation de l'assainissement de l'eau et de ses captages (circuits techniques) et valorisation d'exemple sur le territoire
 - Information sur le passé industriel du bassin versant

Zoom 1 : Santes, Haubourdin, Hallennes-lez-Haubourdin, Beaucamps-Ligny, Parc de la Gîte.



Ce premier zoom permet de mieux appréhender le Nord du Bassin Versant. Cette zone comprend le Parc de la Deûle. Il s'agit d'un parc qui accueille d'ores et déjà de nombreux aménagements et usages. Les participants connaissent bien ce secteur, un grand nombre d'entre eux y habite.

Légende

#1 Périmètre et réseau hydrographique	
—	→ Cours d'eau non-domaniaux
—	→ Canal
—	→ Périmètre de la concertation du bassin versant de la Tortue, de la Rigole du Roi, et du Pont des Planques
#2 Accessibilité en mobilités douces et corridors écologiques	
—	→ Parcours mobilités douces et corridors écologiques : Cheminement le long de la Deûle et ses chemins de halage
—	→ Réplicabilité des parcours mobilités douces et corridors écologiques à développer
—	→ Mobilité cyclable : Cheminement cyclable
—	→ Mobilité piétonne : Cheminement piéton
—	→ Accessibilité : Cheminement accessible et adapté à tous
#3 Espaces à valoriser et à protéger	
■	→ Sanctuarisation : Espaces naturels protégés ne présentant aucun usage humain
■	→ Requalification : Espaces spécifiques à requalifier et/ou valoriser
■	→ Trinquis : Espaces historiques à requalifier et/ou valoriser
#4 Usages récréatifs et pédagogiques	
○	→ Observation : Fenêtre d'observation pédagogique sur les espaces naturels protégés
○	→ Parcours Découverte : Fermes locales à valoriser via un parcours pédagogique
○	→ Événementiel : Évènements festifs favorisant l'appropriation du site par les riverains
○	→ Parcours technique : Vis, siphons, station d'épuration : la partie technique du bassin versant fait partie de son identité

Zoom N°2 : Sainghin-en-Weppes, Don, Allennes-les-Marais, Carnin, Provin, Bauvin, Annoeullin.



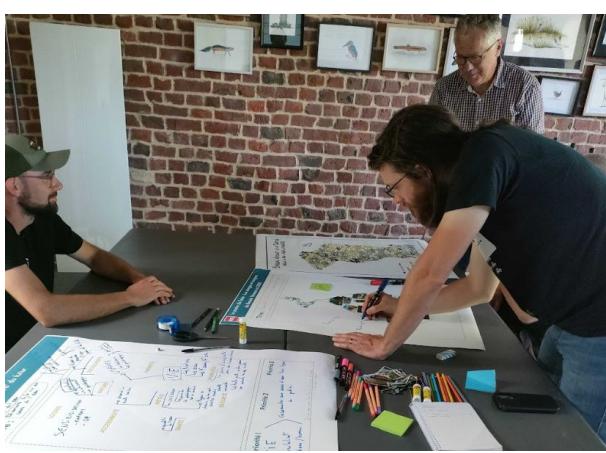
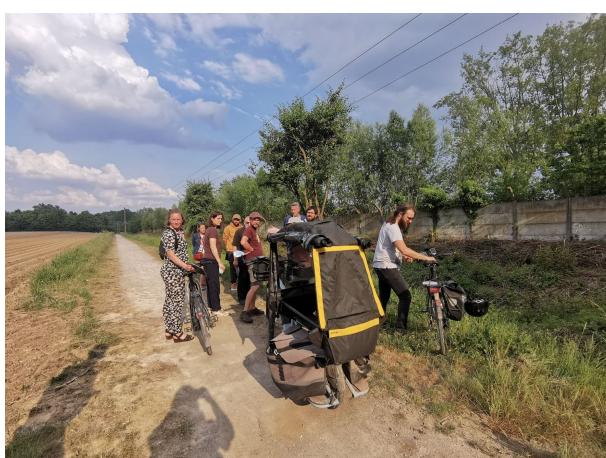
Zoom N°2 : Sainghin-en-Weppes, Don, Allennes-les-Marais, Carnin, Provin, Bauvin, Annoeullin.

Ce second zoom permet de mettre en valeur le Sud du Bassin Versant. Il s'agit d'une zone séparée du reste du Bassin Versant par la Deûle. Au Sud de la Deûle, les cours d'eau changent. Il s'agit d'une zone peu connue des participants à la concertation. Ils précisent que tous les aménagements qu'ils plébiscitent dans le Bassin Versant doivent pouvoir être répliquables dans le Sud du Bassin Versant, partout là où c'est possible.

Légende

- #1 Périmètre et réseau hydrographique
 - > Cours d'eau non-domaniaux
 - > Canal
 - > Périmètre de la concertation du bassin versant de la Tortue, de la Rigole du Roi, et du Pont des Planques
- #2 Accessibilité en mobilités douces et corridors écologiques
 - > Parcours mobilités douces et corridors écologiques : Cheminement le long de la Deûle et ses chemins de halage
 - > Répliquabilité des parcours mobilités douces et corridors écologiques à développer
 - > Mobilité cyclable : Cheminement cyclable
 - > Mobilité piétonne : Cheminement piéton
 - > Accessibilité : Cheminement accessible et adapté à tous
- #3 Espaces à valoriser et à protéger
 - > Sanctuarisation : Espaces naturels protégés ne présentant aucun usage humain
 - > Requalification : Espaces spécifiques à requalifier et/ou valoriser
 - > Trinquis : Espaces historiques à requalifier et/ou valoriser
- #4 Usages récréatifs et pédagogiques
 - > Observation : Fenêtre d'observation pédagogique sur les espaces naturels protégés
 - > Parcours Découverte : Fermes locales à valoriser via un parcours pédagogique
 - > Événementiel : Évènements festifs favorisant l'appropriation du site par les riverains
 - > Parcours technique : Vis, siphons, station d'épuration : la partie technique du bassin versant fait partie de son identité

Photographies des ateliers



Suite du projet

Copil

Novembre 2025 : Deux représentants du panel, Florian Lambois et Alexandre Pottiez, seront présents au Copil pour **porter la parole des participants et dresser une synthèse de la concertation auprès des élus.**

Étude des propositions

L'ensemble des propositions répertoriées dans ce Livre Blanc vont être **étudiées par les différentes directions techniques de la MEL.**

Une **synthèse des éléments retenus et de ceux non retenus** sera mise en ligne sur le site de la participation au cours de l'année 2027, après établissement du programme technique sur les cours d'eau du bassin versant.

Lexique

Bassin Versant : il s'agit d'un territoire géographique bien défini : l'ensemble de la surface recevant les eaux qui circulent naturellement vers un même cour d'eau.

Trame Verte : elle vise à préserver et restaurer un réseau de continuités écologiques terrestres.

Trame Bleue : elle vise à préserver et restaurer un réseau de continuités écologiques aquatiques.

Usages humains : ils englobent toutes les activités actuelles, passées ou futures qui sont faites par les humains. Du déplacement au pique-nique, ils peuvent être pratiques, économiques ou récréatifs.

Trinquis : Les trinquis sont des aménagements humains traditionnels du Bassin Versant. Ils permettaient à l'eau de s'écouler.

